



Mairie de La Ferrière
92 rue Nationale - 85280 LA FERRIERE
02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr
www.laferriere-vendee.fr

[Commune de La Ferrière – 85]

Offre d'emploi - Agent d'entretien des espaces verts (H/F)

Conditions statutaires :

- Cadre d'emploi :
 - Adjoint Technique
 - Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe
 - Adjoint Techniques principal de 1^{ère} classe
- Temps de travail : Temps complet
- Poste ouvert aux contractuels
- Type de recrutement : fonctionnaire ou non titulaire

Lieu de travail :

- Centre Technique Municipal – Zone Artipôle – 85280 LA FERRIERE

Descriptif de l'emploi

Sous la directive du Responsable du Centre Technique Municipal, l'agent à pour mission d'effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites.

Missions

Activités principales

- Assurer en concertation la réflexion, les choix et la conduite du fleurissement de la commune et de ses aménagements ;
- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères des sites
- Préservation de la qualité des sites et prévention des risques ;
- Réalisation de petits travaux (maçonnerie, peinture...) liés à l'aménagement des espaces verts ;
- Désherbage alternatif ;
- Tonte ;
- Entretien des outils et équipements ;
- Suivre le plan d'entretien de gestion différenciée.



*Mairie de La Ferrière
92 rue Nationale - 85280 LA FERRIERE
02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr
www.laferriere-vendee.fr*

Activités secondaires

- Mise en fonctionnement de l'arrosage des terrains de football et surveillance de l'installation ;
- Manutention de matériel lors de manifestations ;
- Participation ponctuelle lors des manifestations communales ;
- Collecte des déchets à recycler sur sites extérieurs et dans bâtiments communaux ;
- Intervention rapide en cas d'événement climatique ;
- Élagage ;
- Maîtrise de l'outil informatique Word/Excel.

Profil recherché

Niveau BEPA ou BAC professionnel option « Aménagement des espaces verts » ou « Aménagement paysagé ».

Permis B obligatoire. Permis C souhaité. CAES 1 (mini pelle et petit compacteur) + Nacelle serait un plus.

SAVOIRS

- Connaitre la flore et les espèces plantées ;
- Maîtriser les techniques et pratiques locales d'entretien (taille, tonte, débroussaillage, désherbage, techniques alternatives au désherbage chimique, fauchage, plantation) ;
- Maîtriser les conditions d'utilisation, de transport et de stockage des produits d'entretien et leurs étalonnage, quantité, adaptation aux végétaux et surfaces à traiter ;
- Connaissance des règles de base du tri sélectif.

SAVOIR FAIRE

- Exécuter les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles ;
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail ;
- Maîtriser les techniques d'utilisation et d'entretien des outils et matériels ;
- Avoir des connaissances en maçonnerie, menuiserie.



Mairie de La Ferrière
92 rue Nationale - 85280 LA FERRIERE
02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr
www.laferriere-vendee.fr

SAVOIR ETRE

- Savoir travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (espaces verts, bâtiments, voirie) ;
- Respecter les règlements et les consignes d'hygiène et de sécurité ;
- Être garant de la surveillance des sites ;
- Être garant de l'image du service public.

Avantages du poste

- Collectivité adhérente au CNAS et FDAS ;
- Rémunération : Statuaire + régime indemnitaire ;
- Participation à la prévoyance ;
- Tickets Restaurants.

Informations complémentaires

Date limite de candidature : 23/07/2024

Date prévue de recrutement : 01/09/2024

Les candidatures sont à adresser à :

- Soit par courrier :

MAIRIE DE LA FERRIERE

À l'attention de Monsieur Le Maire

92 rue Nationale - 85280 LA FERRIERE

- Soit par courriel :

ressources-humaines@laferriere-vendee.fr

Informations complémentaires auprès du Responsable des Services Techniques :

M. BONNIN Sébastien - 06.37.49.20.44

Travailleurs handicapés Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.